



CEDEM
Centre de Droit
et d'Economie
de la Mer

12 rue de Kergoat
CS93837
29238 Brest Cedex 3

T l : (00 33 2) 98 01 69 37
Fax : (00 33 2) 98 01 69 35

Courriel :
labo.cedem@univ-brest.fr

Site connexe :
www.univ-brest.fr/lab/cedem

Direction :
Annie Cudennec

Direction de la publication :
Annie Cudennec

R daction : Ga lle Gueguen-
Hallouet, Denis Bailly, Delphine
Gorecki, Louinord Voltaire,
Istovant Nkogh 

Tirage : 60 exemplaires

D p t l gal : ISSN 1779-0913



Edito

Projet de cr ation d'une unit  mixte de recherche UBO-IFREMER en droit et  conomie de la mer

Soumis aux instances comp tentes de l'UBO et de l'IFREMER, ce projet propose de regrouper au sein d'une m me unit  les potentiels et activit s de recherche du Centre de Droit et d'Economie de la Mer (CEDEM, EA 2221, IUEM-UBO) et du D partement d'Economie Maritime de l'IFREMER (DEM). Il vise, pour cette nouvelle unit , une reconnaissance institutionnelle aupr s du Minist re d l gu    la recherche et   l'enseignement sup rieur, dans le cadre du contrat quadriennal 2008-2011 concernant l'UBO.

L'objectif est de constituer un laboratoire de r f rence en  conomie et droit de la mer, dot  d'un programme de recherche ambitieux et b n ficiant d'une dimension significative ainsi que d'une bonne lisibilit  au niveau national et international.

Le th me central des travaux men s par l'UMR est l'analyse  conomique et juridique des politiques publiques int ressant les activit s maritimes, les ressources et les espaces marins et littoraux. Ce th me est d clin  en quatre axes de recherche :

- . gestion des ressources marines vivantes
- . gestion int gr e des zones c ti res et environnement littoral
- . r gulation des activit s maritimes et gestion des espaces internationaux
- . d veloppement local

auxquels s'ajoute l' laboration p riodique d'un panorama quantitatif de l' conomie maritime fran aise.

En cas d'accord des parties et d'agr ment par le minist re en charge de l'enseignement sup rieur et de la recherche, l'UMR sera cr e pour une dur e de quatre ans renouvelables,   compter de la date d'entr e en vigueur du prochain contrat quadriennal de l'UBO (pr vue au 1er janvier 2008). Elle sera plac e sous la responsabilit  conjointe de l'IFREMER et de l'UBO. Elle sera rattach e   l'Institut Universitaire Europ en de la Mer. Le nom propos  pour l'UMR est AMURE - centre de droit et d' conomie de la mer.

Pour contacter un membre
du CEDEM :
prenom.nom@univ-brest.fr

Panorama d'Actualités

Protection des ressources halieutiques

La FAO et la CITES renforcent leur collaboration pour garantir l'utilisation durable de la ressource halieutique menacée par la surexploitation. Les deux organismes ont déjà prévu de s'intéresser à plusieurs espèces de requins.

Le commerce international de produits de la pêche a récemment atteint la valeur record de 71 milliards de dollars, selon les statistiques de la FAO. Même si ce commerce améliore souvent la sécurité alimentaire et les revenus des pays en développement, la FAO et la CITES ont cependant exhorté les pays pratiquant la pêche à s'assurer qu'ils ne nuisent pas aux stocks sauvages.

Le MEDD crée un cadre de référence pour les Agendas 21 et lance un appel à reconnaissance

La mise en œuvre du développement durable à l'échelle des collectivités territoriales et de leurs groupements, passe souvent par la réalisation d'un « Agenda 21 local », programme d'actions déclinant, au niveau du territoire, l'Agenda 21 adopté par les Etats réunis à Rio en 1992. Conformément à ses engagements, la France a adopté le 30 juin 2003 sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD). Dans ce cadre, elle s'est engagée à favoriser la mise en place de 500 Agendas 21 locaux sur la période 2003-2008.

À l'échelle locale, l'Agenda 21 se présente comme un ensemble cohérent d'objectifs que se fixe la collectivité. C'est un document transversal qui fait converger les politiques de développement économique, social, de protection de l'environnement et de gestion économe des ressources naturelles et d'aménagement.

Afin d'encourager l'élaboration d'Agenda 21 locaux, le MEED crée un cadre de référence pour la mise en place de tels projets et lance un appel à reconnaissance pour toutes les collectivités déjà engagées.

Pour le CEDEM, l'année 2007 sera riche en nouveaux programmes de recherche

1. Le projet de recherche **ECOKELP** "Dynamique de la biodiversité des forêts des algues brunes des hémisphères nord et sud: aspects écologiques, sociaux et économiques" a été accepté par le programme biodiversité de l'Agence Nationale de Recherche. Ecokelp a 9 partenaires : CNRS, Ifremer, Université de Algarve, Chambres Syndicales des Algues, LPO, PUC Chili et le CEDEM qui s'occupe des aspects économiques et sociaux. Le projet est coordonné par Myriam Valéro, écologue du CNRS à la station marine de Roscoff.

contact : Katia Frangouides

2. Le Projet de recherche européen **SPICOSA** " Science and Policy Integration for Coastal System Assessment " a été accepté par la Commission Européenne DG Recherche (6ème PCRD). Trois laboratoires de recherche de l'UBO participent à ce projet : CEDEM, LEMAR et GEOMER. Ce projet regroupe environ 54 partenaires dans les divers pays Européens et compte 18 sites ateliers dont deux en France. Il débutera en février 2007.

contact : Denis Bailly

3. Les projets **SEACASE** "Sustainable extensive and semi-intensive Coastal Aquaculture in Southern Europe " et **COBECOS** "costs and benefits of control strategies" ont été acceptés par la Commission Européenne dans le cadre de la priorité 8 du 6ème PCRD "soutien aux politiques européennes".

contacts : Pascal Raux, Bertrand Le Gallic

CEDEM Soutenance de Thèse

Le mardi 19 septembre 2006, Julien Hay a soutenu une thèse en économie intitulée « Analyse économique du système international CLC/FIPOP comme instrument de prévention des marées noires ». Le jury était constitué des personnalités suivantes : Jean Boncoeur (Professeur de Sciences Economiques, UBO), Bruno Deffains (Professeur de Sciences Economiques, Nancy 2), Michael G. Faure (Professeur de Droit, Maastricht), Michel Girin (directeur du CEDRE), Gilles Rotillon (Professeur de Sciences Economiques, Paris X) et Olivier Thébaud (Cadre de recherche à l'IFREMER et professeur associé à l'UBO). Le candidat s'est vu décerner le titre de docteur avec mention très honorable ainsi que les félicitations du jury.

Colloque International

organisé par le CEDEM et le CEDRE

l'Union Européenne et la mer : vers une politique maritime de l'Union Européenne

18 et 19 octobre 2006
Le Quartz - Brest

Présentation

Dans le cadre de la Semaine internationale des sciences et technologies de la mer (Sea Tech Week), le CEDEM et le Centre de recherches européennes de Rennes (CEDRE) organisent les 18 et 19 octobre 2006 un colloque international sur le thème : "L'Union Européenne et la Mer. Vers une politique maritime de l'Union Européenne".

Cette manifestation est organisée dans le cadre du processus de consultation officielle de l'Union Européenne ouvert en Europe au mois de juin 2006, suite à la publication par la Commission du livre vert sur l'élaboration d'une politique maritime européenne.

Réunissant universitaires, professionnels et institutionnels, elle entend, en s'appuyant sur l'actualité des politiques maritimes sectorielles, nourrir la réflexion en interrogeant le futur sur 4 grands axes : les types de régulations des activités et les acteurs qui les exercent, les modes de préservation du milieu et la maîtrise des risques encourus.

CEDEM (contact) :
Séverine Julien / GdR-Amure
Cedem-UBO
12 rue de Kergoat - Bât.B
C.S. 93837
29238 Brest Cedex 3
Tél : 02 98 01 69 37 / Fax : 02 98 01 69 35
Courriel : severine.julien@univ-brest.fr

Programme

Mercredi 18 octobre 2006

09h30

Session plénière - La légitimité de l'action maritime de l'Union européenne

14h00

Atelier 1 - Régulation des activités et acteurs

Commission 1 Les activités

Commission 2 Les acteurs

Jeudi 19 octobre 2006

09h30

Atelier 2 - Préservation du milieu et gestion des risques

Commission 3 Espaces et espèces

Commission 4 Les risques : sécurité et sûreté

14h30

rapports de synthèses des différentes commissions

15 h 30

conclusions générales

Les travaux s'organisent en deux ateliers comprenant chacun deux commissions. Les séances en commission de chaque atelier se dérouleront en parallèle sur une demi-journée sous la conduite d'un président de séance. En fin de colloque les rapporteurs de chaque commission restitueront la substance des débats.

Les travaux en commissions s'articulent autour de thématiques ("Regards"). Pour chaque thématique, une communication ouvre le débat. Les autres participants ("Perceptions croisées") bénéficient à cette occasion d'un temps de parole dédié à la présentation de leur communication.

L'article " **A la recherche d'un régime juridique pour la bioprospection en Antarctique** " écrit par **Betty Queffelec et Anne Choquet** a été repris et traduit en espagnol, en anglais et en russe.

La première version de cet article avait permis à Betty et Anne de recevoir, à l'UNESCO en janvier 2005, le deuxième prix du Concours Jeunes Chercheurs de l'Institut Français de Biodiversité 2004.

L'article publié dans *Natures Sciences Sociétés* (13, 321-326 (2005)) a été repris et présenté par la délégation française, à la Vingt-neuvième réunion des Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique qui s'est tenue en juin 2006 à Edinburg (Ecosse). Depuis 2001, Anne participe au sein de la délégation française aux réunions consultatives.

La France a choisi de prendre de nombreux extraits de cet article et révisé en mars 2006, même si elle a précisé que " la délégation française ne fait pas nécessairement siennes toutes les analyses et conclusions déve-

loppées dans le présent document, mais est convaincue qu'il pourra utilement contribuer aux discussions sur ce thème " (document XXIX ATCM/IP 13).

Les délégations de 45 Etats et 14 observateurs (organisations internationales et organisations non-gouvernementales) ont étudié avec intérêt le document présenté. Le rapport final de la Vingt-neuvième réunion des Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique précise d'ailleurs que les Parties ont " pris note avec satisfaction que le document IP 13 soulevait des questions juridiques importantes, y compris l'instauration d'un éventuel régime dans le cadre du système du Traité sur l'Antarctique [...] et que la question de la prospection biologique serait débattue à la XXXe RCTA et elles ont vivement recommandé de se tenir informées de l'état d'avancement de leurs activités dans ce domaine ". La discussion ne fait que commencer, les problèmes juridiques sont nombreux.

Dans l'histoire des réunions des Parties consultatives, il est très rare qu'un Etat adopte cette démarche et précise le nom des auteurs du document qu'il présente.

Communications

Travers M, 2006, "**Comment estimer la valeur d'un bien immobilier : présentation d'un outil d'aide à la formulation d'un prix** ", Rencontre " La valeur de l'immobilier ", 9 Octobre,UBO, Brest, France.

Ayant donné lieu à un article dans les Echos du 6 octobre 2006 : Travers M., Nassiri A., Appéré G., Bonnieux F., 2006, "**Evaluation des bénéfices environnementaux par la méthode des prix hédonistes : une application au cas du littoral** ", 55ème Congrès de l'Association Française de Science Economique 14-15 Septembre, Paris, France.

Mardle S., Thébaud O., Guyader O. Hutton T., Prellezo R., Travers M., 2006, "**Empirical analysis of fishing fleet dynamics: entry, stay and exit choices in selected EU fisheries**", 13th Biennial conference of the IIFET, 11-14 July, Portsmouth , Royaume-Uni.

Kervarec F, Queffelec B et Philippe M, 2006, "La concertation, pourquoi faire ? Jeux et regards croisés des acteurs de la gestion intégrée des zones côtières". Congrès "les environnements côtiers", UBS, Vannes, 6-7 septembre.

Sarr O., Travers M., Boncoeur J., Cormier- Salem M.C, 2006, "**Can ecotourism be an alternative to traditional fishing in the Saloum Delta (Senegal)?**" Economics of Poverty, Environment and Natural Resource Use, International Conference, 17-19 may, Wageningen, Pays Bas.

Innovative actions in fisheries sector with a particular Focus on the role of women, conférence organisée par la DG Pêches - Vasa (Finlande) 22-23 septembre 2006.

Katia Frangoudes a été invitée par la Commission Européenne à présenter lors de cette conférence les résultats de la Conférence Internationale AKTEA : **les femmes dans la pêche et les cultures marines : Leçons du passé, actions d'aujourd'hui et ambitions pour le futur** (tenue en 2004).

Katia Frangoudes - "**Les Prud'homies : anciennes institutions de pêcheurs en Méditerranée Française**" - **Med and Black Sea** - Chioggia (Italie) 27-29 septembre 2006 - atelier de travail organisé par le HMAP (History of Marine Animal Populations).

A venir

Appéré G. Charles E., Travers M, 2006, "**L'écotaxation peut-elle répondre à la demande sociale de gestion durable de l'environnement : une analyse de consentement à payer**" - Colloque "**Les outils pour décider ensemble : Nouveaux territoires, nouveaux paradigmes**", 2-3 Novembre, Paris, France.

Travers M., Nassiri A., Appéré G., Bonnieux F., 2006, "**Evaluation des bénéfices environnementaux par la méthode des prix hédonistes : une application au cas du littoral**" - Colloque "**1ères Rencontres du logement**", 19-20 Octobre, IDEP/GRE-QAM, Marseille, France.